



Faciliter l'agriculture citoyenne

Un outil pour y parvenir.

Les municipalités, par leurs aménagements, leurs politiques et leurs règlements, ont un impact significatif sur l'adoption de saines habitudes de vie par la population. Bien que la santé ou l'alimentation ne relèvent pas directement de compétences municipales, promouvoir la saine alimentation va de pair avec une meilleure qualité de vie et favorise le bien-être des citoyens. Dans cette optique, de plus en plus de municipalités adoptent des mesures pour améliorer l'accès à des aliments nutritifs.

Que ce soit par plaisir ou par désir d'acquérir une plus grande autonomie alimentaire, les jardins potagers connaissent un engouement grandissant au Québec.

C'est pourquoi les changements règlementaires visant à faciliter l'agriculture urbaine sont accueillis chaleureusement par la population. On constate également une progression marquée de l'acceptabilité sociale afin que de plus en plus d'espaces verts soient aménagés pour être comestibles.





Plus de 8 adultes du Québec sur 10 sont d'avis que les municipalités devraient¹:

- permettre aux citoyens l'exploitation de **jardins de façade** (sur la devanture et les côtés de la maison);
- augmenter le nombre d'espaces de **jardins communautaires** et **collectifs**.

Les nombreux bénéfices du jardinage

Santé physique et mentale^{2,3,4}

Les jardins communautaires, collectifs et résidentiels sont associés à :

- une amélioration de l'accès aux fruits et légumes, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'alimentation, la sécurité alimentaire, les connaissances et les attitudes à l'égard d'une alimentation saine;
- une augmentation de la pratique d'activités physiques;
- une diminution de la tension artérielle et réduction du stress;
- un impact positif sur l'estime de soi.

Social^{3,4}

Les jardins communautaires constituent de riches occasions d'interactions sociales et intergénérationnelles ayant le potentiel d'augmenter le capital social au niveau local et de lutter contre l'exclusion sociale.

Éducation⁵

Les jardins pédagogiques sont reconnus pour favoriser le développement de compétences diverses chez les enfants. De manière générale, le jardinage permet aux enfants d'acquérir un meilleur sens de l'observation, une facilité à s'exprimer en plus d'améliorer leurs compétences physiques et interpersonnelles.

Environnement^{2,6}

Les aménagements comestibles s'inscrivent dans des actions reliées à la lutte aux changements climatiques en contribuant à réduire les effets des îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et favoriser la biodiversité. Par ailleurs, ils permettent de diminuer les gaz à effet de serre liés au transport alimentaire.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les jardins, qu'ils soient résidentiels, communautaires ou collectifs, peuvent permettre d'obtenir un meilleur pointage au programme des Fleurons du Québec!

Revoir les règlements municipaux en vigueur pour réduire les freins au jardinage

Le positionnement d'un potager est déterminant pour son succès. Selon l'orientation de l'habitation ou l'espace disponible, les citoyens et citoyennes doivent réfléchir aux facteurs naturels tels que l'ensoleillement, les vents et la nature du sol dans son aménagement. La façade de la résidence et la cour latérale sont parfois les endroits à privilégier pour avoir un jardin productif.

Dans les dernières années, des municipalités pionnières ont revu leur réglementation pour faciliter l'exploitation de ces espaces (Drummondville, Québec, Montmagny, Vaudreuil-Dorion, Plessisville, Val-d'Or, Saint-Lambert et Val-David).

Quelques faits sur les règlements en matière de jardinage dans la cour avant :

- l'obtention d'un permis est rarement nécessaire;
- le potager doit demeurer bien entretenu;
- la vente ou l'étalage des produits récoltés ne sont pas permis;
- une distance par rapport aux limites du terrain est généralement demandée;
- une superficie maximale est parfois exigée.

Certaines exigences municipales visant à encadrer la pratique du jardinage en façade peuvent être contraignantes. Alors que les clôtures et les bacs surélevés peuvent permettre de protéger les comestibles des animaux, ils sont parfois interdits. L'obtention d'un permis, de même que les limitations en ce qui a trait à la dimension ou à la superficie du potager, aux



bacs pouvant être utilisés ainsi qu'aux types de cultures autorisés font partie des exigences réglementaires à utiliser de manière réfléchie pour éviter d'entraver la pratique du jardinage.

Jardins communautaires et collectifs : pour un accès équitable au jardinage

Nombreux sont les citoyens et citoyennes qui n'ont pas accès à une cour ou un espace pour cultiver. Ceux-ci dépendent entièrement de l'offre municipale en matière de jardins communautaires ou collectifs.

Alors que les jardins communautaires sont divisés en espaces potagers individuels, les jardins collectifs sont cultivés par un groupe de personnes qui bénéficient ensemble des fruits des récoltes.

Quelques faits sur les règlements en matière de jardins communautaires et collectifs :

- La propriété des jardins relève généralement de la municipalité ou d'organismes communautaires;
- Des ressources municipales (humaines, matérielles et/ou financières) sont souvent allouées;
- Devant la forte demande, plusieurs municipalités voient à augmenter leur offre pour faciliter leur accès;
- Des jardinets dans des bacs surélevés peuvent permettre de mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.



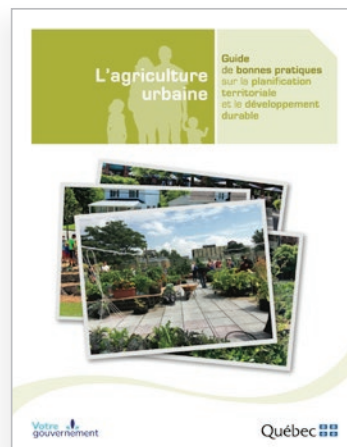


Un exemple de jardins initiés par des citoyen·ne·s

Depuis 2021, le **jardin collectif Donat'a Terre** est accessible à toute la population. Il est géré par le comité de citoyens en environnement de Saint-Donat **Re-Vert-Cible**. La municipalité offre son soutien aux bénévoles pour la réalisation du jardin : terrain municipal, subventions et aide par les employés. Les enfants du CPE, du camp de jour et de l'école primaire contribuent aussi à toutes les étapes, de la plantation jusqu'à la récolte.

Repenser l'aménagement urbain pour faire une place aux comestibles

Plusieurs types d'agricultures urbaines permettent de maximiser les espaces nourriciers dans la municipalité : jardins sur toits, aménagements paysagers comestibles, friches urbaines, murs comestibles, terrains privés, publics et institutionnels.



Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques d'agricultures urbaines, consultez [ce guide](#) conçu par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)⁶.

Références

1. Sondage omnibus web effectué par Léger, pour le compte de la Coalition québécoise sur la problématique du poids, auprès d'un échantillon représentatif de 1003 répondants du Québec, âgés de 18 ans et plus (du 22 au 25 mai 2020).
2. Santo R., Palmer, A. et Brent K. (2016). **Vacant lots to vibrant plots: A Review of the Benefits and Limitations of Urban Agriculture.**
3. Wegmuller F. et Duchemin E. (2010). **Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires.** Vertigo : 10 (2).
4. INSPQ (2020). COVID-19 : **Ouverture sécuritaire des jardins communautaires.**
5. Laboratoire sur l'agriculture urbaine. (2018). Les jardins pédagogiques au Québec : une étude en mouvement. Repéré le 28 avril 2022 au http://www.au-lab.ca/wp-content/uploads/2018/03/Les-jardins-p%C3%A9dagogiques-au-Qu%C3%A9bec_%C3%A9tude_AULAB.pdf
6. Fontaine, N., Jouis S., Martin A. et Otis, F. (2020). **L'agriculture urbaine, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable.** Québec : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, coll.

Un appel à l'action

Afin de simplifier la tâche aux municipalités qui désirent s'engager à promouvoir l'agriculture citoyenne, un modèle de résolution est proposé à la page suivante. Chaque municipalité peut alors le réutiliser ou l'adapter en fonction de ses besoins spécifiques. ■



Pour plus d'information, contactez :

Collectif Vital

514-598-8058 | info@collectifvital.ca

D'autres modèles de résolution sont disponibles, consultez la section *Nos outils* au collectifvital.ca.

Modèle de résolution

RÉSOLUTION No _____

FACILITER L'AGRICULTURE CITOYENNE

CONSIDÉRANT QUE (nommer la municipalité) s'implique activement en matière de promotion de la santé, de la qualité de vie et du bien-être de ses citoyens par ses politiques municipales, l'aménagement de ses milieux et son offre de services;

CONSIDÉRANT QUE le jardinage facilite l'accès aux fruit et légumes, ce qui favorise la saine alimentation et la sécurité alimentaire;

CONSIDÉRANT QUE d'un point de vue de santé, le jardinage a de multiples bienfaits tant pour les citoyens et citoyennes que l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture urbaine s'inscrit dans des actions reliées à la lutte aux changements climatiques en contribuant à diminuer les gaz à effets de serre, réduire les effets des îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et favoriser la biodiversité.

CONSIDÉRANT QUE les jardins collectifs et communautaires renforcent la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la collectivité;

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et (unanimement résolu ou résolu à la majorité) que :

La municipalité de (nom de la municipalité) s'engage à revoir ses règlements pour autoriser les potagers devant les résidences et à entreprendre des initiatives pour promouvoir l'agriculture urbaine sur son territoire.

Pour aller plus loin:

- Adopter une politique d'agriculture urbaine.
- Prendre le virage de ville nourricière afin d'implanter un système alimentaire durable de proximité.
- Adopter une politique alimentaire pour assurer la qualité de l'offre alimentaire dans les édifices municipaux, fêtes et événements populaires.